Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Feu bactérien : premier foyer découvert dans le canton

La campagne de détection engagée par l'Etat de Vaud dans le district de Nyon a permis de découvrir un premier foyer de feu bactérien sur le territoire de la commune de Genolier. Un cotonéaster salicifolius et un cognassier voisin ont ainsi été rapidement arrachés et brûlés.

Ces plantes malades ont été aperçues lors des contrôles systématiques effectués par le personnel communal spécialement formé pour ces observations, ce qui met en évidence le bien-fondé de la mise sur pied du travail de détec

Des contrôles sont actuellement en cours dans toutes les communes du district de Nyon. Dans plusieurs d'entre elles, ils se sont achevés sans révéler la présence de feu bactérien, ce qui permet de supposer que la contamination de la région est faible. De plus, le risque de nouvelles contaminations est pratiquement inexistant à cette saison.

Rappelons que le feu bactérien est une maladie détruisant rapidement les poiriers, cognassiers, pommiers, ainsi que divers arbustes ornementaux et sauvages tels que les cotonéasters, pyracantas, sorbiers et aubépines. Les pousses herbacées deviennent brunes à noires et se courbent en forme de crosse. Les feuilles virent directement du vert au brun sans passer par une coloration intermédiaire jaune ou rouge et restent accrochées à l'arbre, donnant l'impression d'avoir été brûlées.

Il n'existe actuellement aucun traitement efficace contre cette maladie, à l'exception de la destruction des plantes contaminées avant qu'elles ne transmettent la maladie à d'autres.

La campagne de détection se poursuivra durant la saison prochaine dans les autres districts du canton, en priorité dans les régions arboricoles.

Lausanne, le 18 octobre 1999

Gérald Fiaux, chef de la Station de protection des plantes, 021/995'34'99

Feu bactérien